

BULLETIN MUNICIPAL

SOUVIGNARGUES

JUIN 2021 N°71





EDITO

Nouveau bulletin, nouvelle formule :

Au vu des investissements tant humain que financier que représentent l'élaboration et l'édition du bulletin, le conseil a décidé de faire appel désormais à des professionnels du graphisme et de l'impression.

Incivilités, dégâts matériels, troubles du voisinage, cambriolages sont des événements qui perturbent notre vie de tous les jours et notre tranquillité. Suite à plusieurs rencontres avec les brigades de gendarmerie de Sommières et de Calvisson, le conseil a décidé d'adhérer à la participation citoyenne « devenir acteur de sa sécurité ». Une réunion publique d'information et de présentation de cette démarche vous sera bientôt proposée.

Chaque année lors du vote du budget, la municipalité doit se positionner sur le vote des taxes locales, cette année uniquement

sur le taux de la taxe foncière car les communes ne perçoivent plus la taxe d'habitation mais bénéficient d'une compensation intégrale.

Vus le contexte actuel et les finances de la commune, nous avons décidé à l'unanimité pour la deuxième année consécutive de ne pas augmenter le taux des taxes locales.

Conscients de l'importance du trafic routier dans notre commune, de la vitesse des véhicules **et soucieux d'assurer la sécurité et la tranquillité de nos administrés, nous avons engagé avec le département une étude pour la sécurisation de nos traversées dans leur globalité.** Des comptages routiers ainsi qu'un relevé topographique (marquage au sol tout le long de la RD 22 et de la RD 107) ont été réalisés. Première étape d'un projet à long terme, qui pour être efficace et durable pour tous, doit suivre les recommandations du département.

Suite à la vague de froid du début du mois d'avril qui a frappé notre territoire et aux conséquences catastrophiques pour l'agriculture, **une rencontre a été organisée avec les agriculteurs souvignarguais et notre sénateur, Laurent Burgoa, en charge des affaires agricoles au sénat.**

2021 est la 1^{ère} année pleine de notre mandat, malgré le contexte nous maintenons les perspectives que nous avons tracées et nous avançons.

Avec optimisme, je souhaite évidemment que cette année soit marquée par le retour de la proximité et de la vie sociale, se retrouver et partager.

Prenez soin de vous et de tous les êtres qui vous sont chers.

Madame La Maire

Catherine Lecerf.

FOCUS

SOUKIEUSE DE SOUTENIR ENCORE DAVANTAGE LES ASSOCIATIONS, LES COMMERÇANTS / ARTISANS / ENTREPRISES / PRODUCTEURS ET DE PROPOSER UN OUTIL DE COMMUNICATION COMPLÉMENTAIRE À NOS ADMINISTRÉ.E.S, NOTRE MUNICIPALITÉ A FAIT LE CHOIX D'ADHÉRER À L'APPLICATION COMM'UNE ACTU.

Nouvelle venue dans le paysage digital, cette application mobile a été développée par DigitalFit, un éditeur de logiciels basé à Clarensac et Vergèze.

Comm'une actu permet de consulter, en temps réel et en tout lieu, toutes les informations que vous jugez utiles et intéressantes : informations municipales, activités de nos associations et des acteurs de notre vie économique.

Disposant d'une ergonomie soignée et d'une prise en main immédiate, Comm'une actu saura trouver une bonne place sur les smartphones de tous nos concitoyen.ne.s. C'est également une formidable opportunité pour nos associations, entreprises, producteurs, artisans, commerçants de rentrer directement en contact avec vous créant ainsi un lien direct et privilégié.

En effet, ce sont les responsables d'associations et les acteurs économiques eux même qui vont diffuser leur actualité ! Présentation de nouveaux produits, informations

aux adhérent.e.s, diffusion des actualités d'une association... Les possibilités sont presque sans limite !

Comm'une actu dispose de plusieurs fonctionnalités utiles comme par exemple les alertes de la mairie, une gestion personnalisée des actualités que vous souhaitez lire, des favoris de lecture, le partage de vos actus favorites et bien plus encore.

L'adoption de Comm'une actu va permettre à Souvignargues de rayonner bien au-delà de ses limites territoriales puisque des adhérent.e.s de nos associations ne résidant pas sur notre commune pourront eux aussi suivre notre actualité ! De même que les client.e.s de nos commerces, artisans, producteurs et entreprises.

Comm'une actu est disponible gratuitement pour les smartphones de type Apple et Android.

Vous pouvez la télécharger en scannant le QR Code ci-dessous ou en vous rendant sur le site www.communeactu.fr.

Toute la dynamique de notre village vous y attend déjà !



Utilisez Comm'une actu, parlez-en autour de vous, faites-nous part de vos retours d'expérience.

Plus vous serez actifs/actives et plus vous contribuerez à la dynamique locale de proximité, à laquelle nous sommes tant attachés.



COMMENT PERSONNALISER COMM'UNE ACTU ?

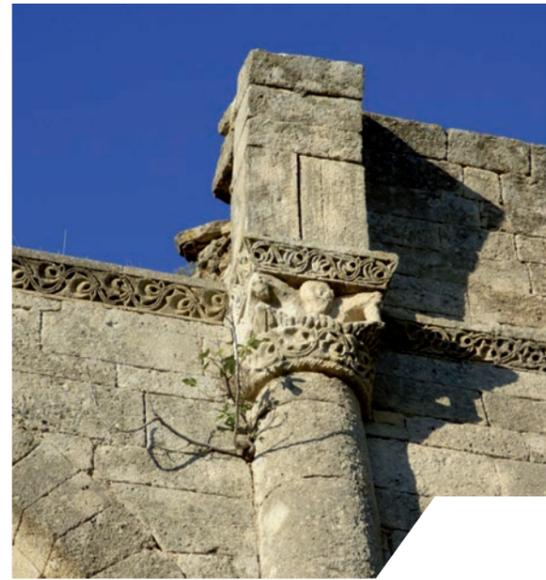
Comm'une actu est votre application, sur votre smartphone, objet personnel par excellence.

Cela signifie que vous avez le contrôle total sur les actualités apparaissant sur votre mur d'informations. Vous pouvez en outre vous (dés)abonner à tout moment de n'importe quelle source.

Il vous est également possible, si vous le souhaitez, de recevoir des notifications des acteurs les plus importants à vos yeux. Informations municipales, vie de vos associations ou bons plans de vos commerçants, vous serez tenus au courant en temps réel sans même devoir lancer l'application !

Inscrivez-vous automatiquement aux alertes de la mairie en choisissant la fonction **j'habite cette commune** dans **mes abonnements**.

VIE DE LA COMMUNE



CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF PATRIMOINE

Sur proposition de la Commission Culture et Patrimoine, un Comité Consultatif Patrimoine a été mis en place par la municipalité. Composé à la fois d'habitants de la commune et d'élus, ce comité pourra réfléchir et proposer des actions de mise en valeur et de protection du patrimoine historique, architectural et culturel de nos villages.

Si Souvignargues est surtout connue comme village médiéval, rappelons que la commune comprend cinquante sites patrimoniaux répertoriés à l'inventaire du PÉTR Vidourle Camargue (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) dont deux sites classés monuments historiques : l'Église St André et l'Église de St Etienne d'Escattes.

Ce comité est présidé par Dominique Chiaramonti et composé des membres suivants : Christophe Enjolras, Jean-Denis Nouvel, Christian Vernazobres, Henri Vernazobres, Jean-Marc Vidal pour les habitants, et de Florence Arnaud, Laurent Juif, Jérôme Leconte, Philippe Nouvel, Cédric Vernazobres, membres du Conseil Municipal. Les recommandations du comité seront exposées et débattues en Conseil Municipal.

Parmi les réalisations à l'étude ou en cours : pose de panneaux patrimoniaux informatifs devant les monuments caractéristiques, mise en valeur du patrimoine naturel (terroir, garrigue...) offre enrichie pour les journées du patrimoine...

Une pensée particulière pour Christophe Enjolras. Lui qui était si fier et enthousiaste de participer au comité consultatif patrimoine, son partage des connaissances et son volontariat nous manqueront. **En sa mémoire, le conseil le nomme membre d'honneur.**

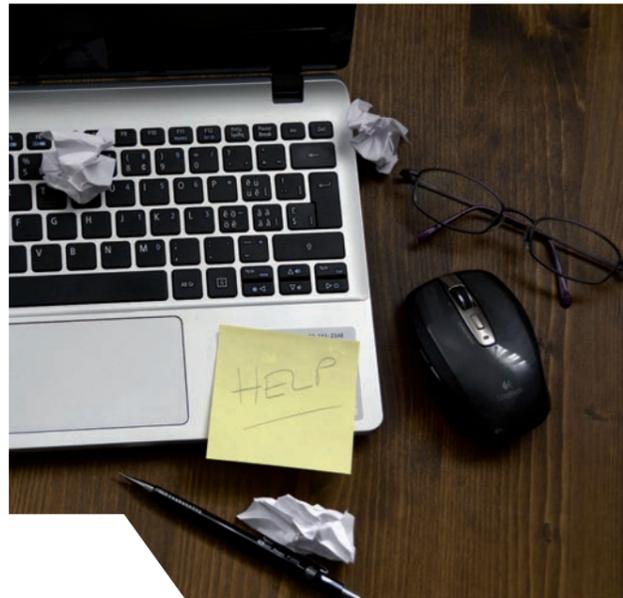
AIDE AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES

Payer ses impôts, signaler sa situation à pôle emploi, déterminer ses droits CAF, faire des démarches pour sa retraite, réserver son billet de train... Difficile de vivre en France en 2021 sans savoir se débrouiller avec les ordinateurs, les smartphones et les sites officiels. Pour beaucoup c'est devenu un véritable cauchemar.

Notre équipe municipale, comme nous vous l'avions annoncé dans notre programme, en a pleinement conscience. Les seniors sont les premiers touchés, mais ils ne sont pas seuls, les jeunes aussi rencontrent des difficultés dans l'utilisation d'internet dans un cadre administratif.

37 % des Français estiment que les démarches sont plus complexes aujourd'hui. C'est pourquoi **nous vous rappelons que nous voulons mettre en place, dans notre commune, un soutien d'une demi-journée mensuelle pour vous assister gratuitement dans vos démarches et vous permettre d'être plus autonomes pour les prochaines avec l'aide d'un professionnel compétent. Les personnes intéressées par cet accompagnement doivent se faire connaître auprès de la mairie afin d'organiser, dès que possible, ces ateliers (individuels ou collectifs).**

Nous sommes tous concernés par cette nouvelle complexité et nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



TRI SÉLECTIF

La communauté de communes a entrepris de doter les communes de nouveaux conteneurs sur lesquels il est clairement indiqué ce qu'il est possible d'y déposer.

Nous devons parfois déplorer la dépose sauvage d'articles laissés sur place à l'abandon. **Nous faisons appel au sens civique de chacun pour respecter les consignes de tri.**

Par ailleurs, **nous vous rappelons que les poubelles à couvercle vert doivent être sorties le jeudi soir pour une collecte le vendredi matin (collecte supplémentaire en juillet-août) ; les bacs à couvercle jaune doivent être sortis le dimanche soir pour une collecte le lundi matin. Pour des raisons esthétiques et sanitaires évidentes, nous vous demandons de ne pas laisser vos poubelles sur la voie publique en dehors de ces plages horaires.**

Nous constatons également encore des dépôts sauvages dans nos belles campagnes, bien que ceux-ci aient tendance à diminuer. Accentuons notre civisme et respectons-nous autant que notre nature.

Pour le bien-être de tous, nous comptons sur vous !

FAVORISER L'ACCÈS À LA LECTURE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION BIBLIOTHÈQUE MICRO-CRÈCHE

Une convention a été signée fin janvier entre la mairie, représentée par Mme la Maire Catherine Lecerf, la bibliothèque, représentée par sa responsable Mme Sophie Leconte, et la micro-crèche « Les Chérubins en culottes-courtes », représentée par son gestionnaire Mr Richard Gilles.

Dans une volonté de faciliter l'accès au livre et à la lecture des enfants dès leur plus jeune âge, cette convention permet de mettre en place un système de prêt de documents de la bibliothèque (albums, contes, petits livres documentaires etc.) à la micro-crèche, en fonction des demandes des éducatrices de la crèche, ou bien sur proposition des bénévoles de la bibliothèque.

Prêtés pour plusieurs semaines, ces livres sont consultés sur place et peuvent également être empruntés à la maison par les parents.



VIE DE LA COMMUNE

CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF ESPACES VERTS

Le « Comité consultatif Espaces Verts », composé d'élus et d'habitants volontaires, a été créé. **Les élus et habitants volontaires qui composent ce comité ont pour objectif de définir les aménagements paysagers et ses actions qui participent à l'embellissement général de la commune.**

Les premières plantations ont été réalisées le samedi 24 avril et ont ciblé l'allée d'accueil du cimetière et les banquettes du chantier d'insertion de la place de Saint-Étienne d'Escattes. Une autre équipe s'est occupée des plantations sur les abords du foyer, camouflant notamment, les grilles de la fosse d'épandage avec des plantes grimpantes.



INSTALLATION DE BORNES CANINES

Afin que nos amis les chiens puissent se promener dans nos villages, tout en respectant la propreté des rues, **plusieurs bornes canines ont été installées dans la commune : près de l'école, près de la bibliothèque, place du Cèdre, à l'angle de la rue de l'Enclos et de celle du Bézal, et à côté de l'arrêt de bus de St Etienne.**

Merci aux propriétaires de bien penser à les utiliser.

Si cela s'avère utile : d'autres bornes seront installées, vous pouvez nous indiquer les endroits que vous trouvez adéquats.



JOURNÉES DES ASSOCIATIONS ET DU PATRIMOINE : LES 18 & 19 SEPTEMBRE

La municipalité organisera les Journées des Associations et du Patrimoine, les 18 et 19 septembre, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine et avec la participation du Comité Patrimoine.

Au programme : rencontres et échanges avec les responsables des associations de la commune et découverte des diverses activités proposées, **visites guidées** de Souvignargues et de la garrigue environnante, **balade contée, concours de dessins** pour les enfants, **exposition de cartes postales** et de photographies.

Avis aux photographes amateurs /amatrices ou confirmé.e.s : si vous voulez bien que vos clichés soient exposés à cette occasion, merci de nous contacter à l'adresse suivante : bulletin@mairie-souvignargues.fr.



CHANTIER D'INSERTION

La commune a décidé de faire appel, à nouveau, au centre social Calade pour l'aménagement de l'espace autour du foyer.

C'est côté est, proche des arènes que s'est achevé le dernier chantier réalisé par l'équipe d'insertion professionnelle. Composée d'une dizaine de salariés, elle a décaissé le sol et créé un muret en pierres. La fosse septique a été sécurisée d'une grille.

Le rôle des chantiers d'insertion : valoriser l'espace rural et la sauvegarde du patrimoine de la Communauté des communes, entretenir et baliser des chemins de randonnées.

<https://calade.org/>

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article « Journées des Associations et du Patrimoine » page 5 du bulletin de décembre 2020. Concernant le reliquaire déposé dans l'église Saint-Etienne, il fallait lire :

Le reliquaire présente la copie d'un clou qui aurait maintenu le Christ sur la croix et qui a été mise en contact avec lui, devenant ainsi « une relique de contact ».

La vérité historique est ainsi rétablie.

COLLECTE RESTOS DU COEUR

Les Restaurants du Cœur du Gard ont récemment sollicité une aide financière de la mairie afin de développer leurs plateformes départementales, les besoins étant toujours plus importants, que ce soit en terme de logistique ou d'aide sociale.

Après discussion, **le Centre Communal d'Action Sociale, a préféré ne pas verser d'aide financière, mais organiser une collecte courant juin pour recueillir auprès de la population des dons de produits essentiels non périssables afin d'en faire bénéficier les personnes accueillies au centre de Sommières.**

Il est à noter que **lors de la collecte nationale de mars, les Souvignarguais ont été particulièrement mobilisés.**



VIE DE LA COMMUNE

COMMISSION TRAVAUX

Dans la suite des interventions d'aménagements annoncées pour la commune, **la pose des bornes canines, des bancs et autres poubelles est terminée.**

Les premiers retours positifs de la population nous encouragent à envisager un prochain phasage d'interventions pour l'installation d'autres équipements de même type à Souvignargues et Saint- Etienne d'Escattes.

La pose du portail métallique pour la sécurisation du pourtour du stade a bien été réalisée, comme prévu.

En ce qui concerne la réfection des voiries il a été diagnostiqué 5 rues ou chemins prioritaires (les plus dégradés). Les devis sont en cours d'étude pour le lancement des travaux, cette année.



TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) ET DES INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC (IOP)

Les normes d'accessibilité doivent permettre aux personnes handicapées de circuler avec la plus grande autonomie possible, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements et les prestations, de se repérer et de communiquer.

L'accès concerne tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental...). **Les conditions d'accès doivent être les mêmes que pour les personnes valides** ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.

L'accessibilité de ces établissements et de leurs abords **concerne :**

- les cheminements extérieurs ;
- le stationnement des véhicules ;
- les conditions d'accès et d'accueil dans les bâtiments ;
- les circulations horizontales et verticales à l'intérieur des bâtiments ;
- les locaux intérieurs et les sanitaires ouverts au public ;
- les portes, les sas intérieurs et les sorties ;
- les revêtements des sols et des parois ;
- les équipements et mobiliers intérieurs et extérieurs susceptibles d'y être installés (dispositifs d'éclairage et d'information des usagers, par exemple).

Pour les établissements existants, selon l'article L111-7-3 du Code de la construction et de l'habitation issu de la loi de 2005,

« les établissements existants recevant du public doivent être tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées, dans les parties ouvertes au public. »

En cas de non-respect des dispositions légales, les sanctions prévues par la loi de 2005 sont : la fermeture de l'établissement ne respectant pas le délai de mise en accessibilité ; le remboursement des subventions publiques ; une amende de 45 000€ pour les architectes, entrepreneurs et toute personne.



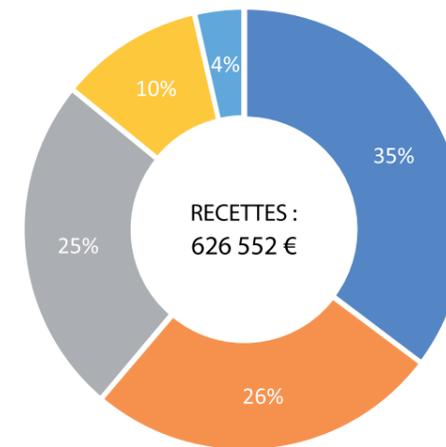
BUDGET COMMUNAL

Lors du conseil municipal du 1^{er} Avril 2021 après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent, à l'unanimité, les propositions du Budget Primitif M-14 de l'exercice 2021 qui se résument ainsi :

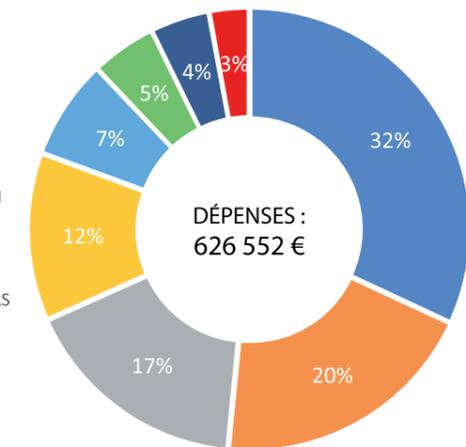
Les Dépenses et les Recettes de **Fonctionnement** s'équilibrent à la somme de : **556 582.00 €**

Les Dépenses et les Recettes d'**Investissement** s'équilibrent à la somme de : **626 552.00 €**

INVESTISSEMENT

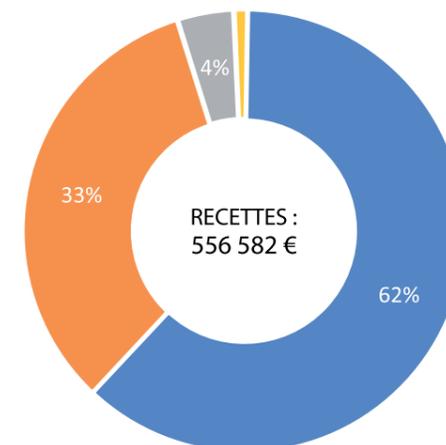


- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES
- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT
- DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES
- PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS

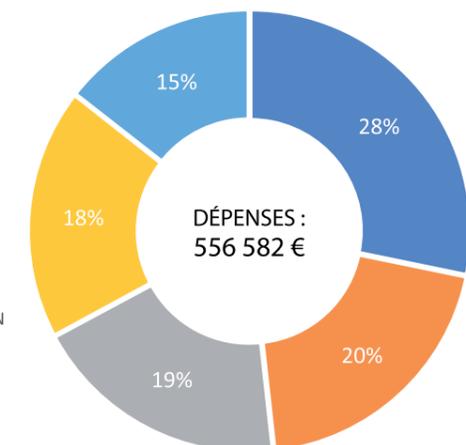


- TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMENAGEMENT GRAND RUE
- MISE AUX NORMES ERP IOP
- TERRAINS
- HANGAR DE STOCKAGE
- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES
- PARKING ECOLE
- DIVERS : STADE, SECRETARIAT, MATERIEL ET OUTILLAGE, MEDIATHEQUE, FOYER COMMUNAL, EGLISE
- TRAVAUX D'ELECTRIFICATION

FONCTIONNEMENT



- IMPOTS ET TAXES
- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTES DIVERSES ET ATTENUATION DES CHARGES



- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- AUTRES CHARGES ET DEPENSES
- VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT ET OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT
- ATTENUATION DES PRODUITS

BIBLIOTHÈQUE

Votre bibliothèque a pu rester ouverte pendant le dernier confinement, toujours dans le respect des gestes barrières : masque, gel, jauge limitée, aération des locaux, désinfection... Ce protocole sanitaire reste d'actualité.

L'inscription est entièrement gratuite et vous offre la possibilité d'emprunter jusqu'à sept documents et de participer à toutes les animations. Cette carte est valable dans tout le réseau des bibliothèques du pays de Sommières.

Dans une volonté de faciliter l'accès au livre et la lecture dès le plus jeune âge, nous avons signé une convention avec la micro-crèche de la commune pour le prêt des collections autour de thèmes tels que le jardin potager, la ferme et ses animaux, les rythmes de la journée...

LES ANIMATIONS CULTURELLES HIVERNALES

La classe des CP/ CE1 a terminé l'année 2020 par une « Enquête à la médiathèque » résolue avec succès !

Le premier groupe des cours informatiques du mercredi matin a commencé l'année 2021 mais malheureusement l'animatrice numérique, Mélodie Gourand, a été licenciée, pour raisons économiques, à la fin du mois de février. **(La CCPS, dont dépend le réseau des bibliothèques, met tout en œuvre pour pouvoir poursuivre ces ateliers formatifs).**

Lors des vacances d'hiver, deux semaines de stage « Réalise ton court métrage », deux groupes avec Olivier Berthelot, réalisateur et Johan Manet, animateur ont investi le village. Du texte au tournage, les jeunes stagiaires (âgés de 9 à 13 ans) ont conçu de A à Z leurs propres courts métrages. Nous pouvons vous dévoiler que les challenges sont réussis ! Désormais, nous avons hâte de visionner avec vous ces œuvres et d'applaudir chaleureusement nos talents.

Rendez- vous donc dans un futur proche, tous ensemble, quand les conditions sanitaires le permettront !



CE PRINTEMPS DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Acquisition de nouveaux documents grâce au « budget livres » de la municipalité de 2€ par habitant.

Histoires musicales spéciales petite enfance, Cie Les P'tits Les Arts (report) pour la classe des maternelles le jeudi 20 mai.

Réunion mensuelle du réseau des bibliothèques (12) du pays de Sommières vendredi 21 mai (appel à projets aux associations : présentation des propositions, échanges et points sur les animations, transferts des documents etc.)

Rencontre avec le conteur & auteur Pierre Delye et la classe des CE2/CM2 (report du Printemps de Palabrages en juin.)

Conférence animée, participative avec Les Ecologistes de l'Euzière « La géologie et la cuisine » au foyer communal ou en extérieur (report au mois de juin si possible, le thème peut éventuellement changer).

Atelier du regard avec Isabelle Mas XX siècle : Sculpture cubiste et surréaliste, au foyer communal (report, date à déterminer).

REJOIGNEZ-NOUS ET CONTACTEZ-NOUS !

Jours et heures d'ouverture :

Mercredi : 10h-12h, Vendredi : 16h45-18h30 et Samedi : 11h-12h

Nous accueillons les scolaires les jeudis.

La bibliothèque sera fermée les jours fériés et du 1er au 31 août 2021.

Tél. : 04 66 93 08 71

✉ bibliothequesouvignargues@orange.fr

f www.facebook.com/mediathequeSouvignargues/



www.mediatheque-paysdesommières.com/

VIE ASSOCIATIVE

CLUB AIGALADE

Pas très ORIGINAL de dire « QUELLE ANNEE 2020 ! » Alors que nous avons élaboré tant de projets, les voilà remisés, jusqu'à quand ?

Il nous a coûté de ne pas nous retrouver régulièrement, mais le VACCIN va nous permettre de le faire sans doute.

Nous n'avons pu tenir notre Assemblée Générale en Janvier, espérons qu'elle pourra avoir lieu en Mai ou Juin. Vous serez informés en temps utile. à noter que notre club est ouvert à TOUS.

Malgré quelques appels téléphoniques, ou visites, nous avons voulu démontrer à nos adhérents que nous ne les oublions pas, aussi nous avons profité de la fête des grand-mères (et nous avons inclus les grand-pères seuls) pour leur faire parvenir un bon d'achat à la Terre qui Chante afin de booster le moral de chacun, promesse d'une meilleure année et d'une florissante santé.

Saluons le courage de chacun lors de cette période si particulière !



Tél. : 06 80 90 00 85

✉ aigalade.souignargues@gmail.com

GINKGO BILOBA

L'association Ginkgo Biloba a proposé ses cours de Kundalini Yoga en visio toute l'année, une chance pour poursuivre nos activités grâce à ces outils numériques ! La pratique du yoga s'adapte très bien à ce format de cours et les élèves sont ravis d'avoir pu continuer de cette façon.

Mais les beaux jours sont là maintenant ! Et nous reprenons certains de nos cours en extérieur, dans un jardin à Souvignargues et à Sommières.

Et nouveauté depuis le mois de mai : des cours de yoga prénatal ! Adaptés aux femmes enceintes pour leur permettre un accompagnement durant la grossesse et les préparer à la naissance.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre et pratiquer avec nous, il est possible de le faire à n'importe quel moment de l'année. Nous serons ravis d'accueillir de nouveaux élèves, en présentiel comme en visio.

Notre association organise également des ateliers de kinésiologie, à chaque saison, par exemple, a lieu un atelier pour équilibrer le corps dans son ensemble (physique, mental, émotionnel). Cet atelier permet de mieux faire face à l'impact qu'ont les saisons sur notre organisme grâce à la Médecine Traditionnelle Chinoise et la Kinésiologie Touch For Health : mise en mouvements de muscles et massage de points spécifiques des méridiens associés à la saison...



Pour en savoir plus sur notre association :
<https://ginkgoasso.wixsite.com/ginkgobiloba>

Pour recevoir nos newsletters et nous contacter :
Caroline : 06 28 21 43 05 / Monia : 06 51 34 46 43
✉ ginkgobilobaassociation@gmail.com

Pour nous suivre :
f www.facebook.com/ginkgobilobaassociation/



RÉSEAU 30

L'association Réseau30 tourne au ralenti depuis le 1er confinement et les réunions mensuelles ont été interrompues. Nous avons choisi de ne surtout pas exposer les adhérents au risque « covid ».

Nous n'avons pu organiser qu'une sortie sans risques en catamaran depuis le Grau Du Roi entre le premier et deuxième confinement.

Tous les membres présents ont goûté avec plaisir ces moments de retrouvailles. Mais ce fut bien éphémère.

Des réunions entre membres, en restant toujours au nombre maximum autorisé, permettait par alternance après le deuxième confinement de garder un contact entre nous.

C'est ce qui manque le plus à nos adhérents : se retrouver tous pour partager de bons moments.

Heureusement les contacts entre membres par mails, SMS et téléphone sont privilégiés et vont bon train.

Ce troisième confinement vient maintenant encore diminuer nos possibilités et isole toujours plus.

La plupart des adhérents étant maintenant vaccinés ou en passe de l'être nous avons espoir de pouvoir reprendre nos rencontres avant juillet (ou à la rentrée ?) avec sérénité.

AMAP « LES PANIERS DE L'ESCATTES »

Les AMAP – Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne – sont destinées à favoriser l'agriculture paysanne et biologique. Elles participent aussi au maintien d'une agriculture de proximité.

L'AMAP « Les paniers de l'Escattes » propose aux adhérent .e.s les produits suivants :

Livraisons chaque semaine : les légumes de Menou et Bruno Planiol de Lecques, les œufs de Adham Poules, producteur à Sussargues.

Livraisons dates au choix : le pain de Mathieu, artisan-boulangier à Saussines, la viande de porc de Stéphane Vidil, producteur à Gallician, les fromages de brebis de la Bergerie du Savel à St Roman de Codières, les fromages de chèvre de la Gaet Gueit, à Fons sur Lussan.

Des commandes groupées (hors contrat, ouvertes à toutes et tous) de volailles du Domaine d'Ambrussum, à Villetelle, **une fois par mois.**

Des commandes ponctuelles, ouvertes à toutes et tous, de bière, de vin, de savons ou d'autres produits.

Les livraisons se font le mercredi soir sur la place de St Etienne.



Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements, contactez nous à l'adresse suivante : lespaniersdelescattes@gmail.com.

VIE ASSOCIATIVE

ENCORE UNE SAISON PARTICULIÈRE POUR L'ASVS

(ASSOCIATION SPORTIVE DES VÉTÉRANS DE SOUVIGNARGUES)

Après l'arrêt prématuré de la saison 2019-2020 au mois de mars qui a entraîné l'annulation de notre tournoi annuel du mois de mai, nous avons pu reprendre le chemin du stade municipal pour à nouveau taper dans le ballon entre amis début septembre...

Début septembre, nous avons même pu organiser quelques repas d'après match. Nous remercions la municipalité d'avoir cherché des solutions et mis en place un protocole sanitaire strict, précis et efficace pour l'utilisation du foyer municipal.

Cependant, quelques semaines plus tard, il a fallu se rendre à l'évidence et mettre, avec déception, un terme à la saison pour la « sécurité » de tous.

Depuis mi octobre, nous attendons avec impatience le moment où nous pourrions nous retrouver pour nous adonner à notre sport favori.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Si vous souhaitez tenter l'aventure avec nous, n'hésitez pas à contacter John, notre président, au 06 77 15 58 00.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE SOUVIGNARGUES ET DE ST ETIENNE D'ESCATTES - BILAN DES MANIFESTATIONS D'UNE ANNÉE SPÉCIALE 2020/2021 :

Les différentes ventes/adhésions à l'association, objets « Initiatives » avec les dessins des enfants (sacs à tarte et calendriers) et le vide-grenier de septembre ont permis de récolter un bénéfice de 1600 €.

20,13 euros par écolier (1550 €) ont pu être attribués pour le projet danse qui a concerné l'ensemble des élèves de l'école.

À Noël, l'APE a offert un livre et un goûter à chaque élève ainsi qu'un beau sapin et des décorations à peindre qui ont joliment égayé la cour de l'école.

Motivés, nous préparons un deuxième vide-grenier avec une tombola prévus dimanche 30 mai (ou dimanche 6 juin date de recours en cas de mauvais temps), si les conditions sanitaires le permettent.

En espérant vous retrouver en forme, PRENEZ SOIN DE VOUS ! Bientôt l'été !

Pour nous contacter :

✉ apesouvignargues@gmail.com

et suivre l'actualité sur notre page Facebook :

f www.facebook.com/ApeSouvi/

DIVERS



NOUVELLES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Nous vous informons que les dossiers d'inscriptions scolaires sont disponibles en mairie pour les nouvelles inscriptions (enfants nés en 2018) ou nouveaux arrivants.

Ce dossier est obligatoire pour l'admission de vos enfants à l'école.

Le service des affaires scolaires et périscolaire de la Communauté de Commune du Pays de Sommières se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

UNE ENQUÊTE POUR ÉVALUER LA PERCEPTION DU CADRE DE VIE ET MESURER LA DÉLINQUANCE SUBIE

Les enquêtes « Cadre de vie et Sécurité » sont réalisées depuis 2007 par l'Insee, en partenariat avec le service statistique ministériel de la Sécurité intérieure (SSMSI) du ministère de l'Intérieur.

L'enquêteur vous interroge d'abord sur la qualité de l'environnement de votre habitat. Ensuite, il aborde le thème de l'insécurité : cambriolages, vols, agressions, actes de vandalisme dont vous avez pu être victime.

Les données collectées permettent un suivi annuel de la délinquance. Il est en effet important de recueillir des données sur l'insécurité sous l'angle des victimes.

Exemples de questions :

- ▶ Selon vous, votre quartier ou votre village est-il concerné par le problème du bruit ?
- ▶ Vous arrive-t-il de vous sentir en insécurité dans votre quartier ou votre village ?
- ▶ Avez-vous été victime d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage de votre logement ?
- ▶ Avez-vous été victime d'un vol de voiture ?
- ▶ Avez-vous été victime d'insultes de la part d'une personne qui ne vit pas actuellement avec vous ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

La délinquance subie ne correspond pas toujours à celle qui est enregistrée officiellement car toutes les atteintes ne sont pas suivies d'un dépôt de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie.

En questionnant directement la population, l'enquête CVS éclaire sur la réalité vécue par les victimes et met en perspective les données administratives qui relèvent uniquement des dépôts de plainte.

Comment se déroule l'enquête

LA COLLECTE SE DÉROULE DE AVRIL À JUIN 2021 EN MÉTROPOLE

▶ Un enquêteur vous contacte afin de fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite.

▶ L'enquêteur saisit vos réponses sur son ordinateur sécurisé.



▶ Il est muni d'une carte officielle et est tenu au secret professionnel.



Si vous souhaitez, avoir plus de renseignements avant cette visite vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Ses coordonnées sont précisées sur la lettre jointe à ce dépliant.

ENQUÊTE INSEE

DIVERS

L'ÉLAGAGE, UN ENJEU POUR TOUS

L'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement des réseaux d'énergie électrique (dont fait partie l'éclairage public) et les réseaux de télécommunication et transmission de données (téléphonie, fibre...). Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

Dans le cas du réseau de distribution public d'électricité, l'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant :

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

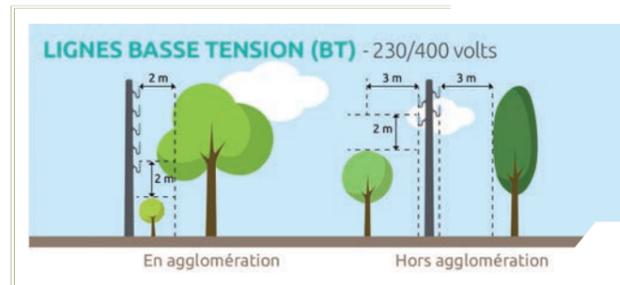
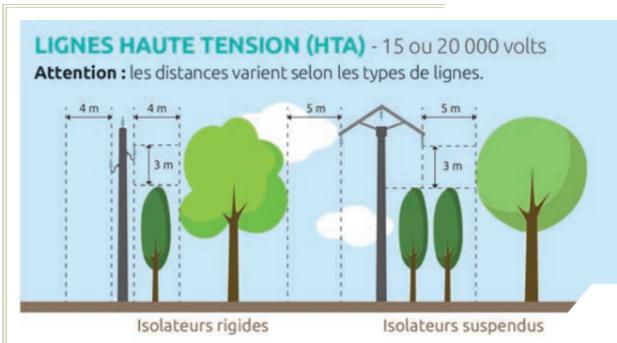
L'élagage est à la charge d'Enedis :

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. **Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/l-elagage-et-la-securite>

LES RÈGLES ET LES DISTANCES

Distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 11-201)



Source : © Enedis.

JE DÉBROUSSILLE
sur 50 mètres autour de ma propriété et sur 10 mètres autour de mes voies d'accès. Je me renseigne sur les différents cas de figure en fonction de la zone concernée.

J'ENTRETIENS
mon jardin en veillant à ne pas laisser de végétaux morts ni d'arbres contre ma maison ou surplombant ma toiture.

mes gouttières et ma toiture ! Pas de végétaux morts dedans ou dessus !

JE SURVEILLE MES BRAISES
pas de barbecue sur sol sec combustible mais un barbecue bâti et attaché à ma maison.

JE SUIS VIGILANT
mes mégots dans le cendrier. En été, évitez toutes étincelles lors des opérations d'entretien.

JE SUIS JURIDIQUEMENT RESPONSABLE
ce qui veut dire qu'en cas d'incendie je peux être tenu responsable du non respect de mes obligations.

LES FEUX DE FORÊT ça n'arrive pas qu'aux autres !

Restez informés !

SE RENSEIGNER

Si vous habitez une commune soumise à un risque d'incendie de forêt, le niveau de risque auquel votre habitation est soumise peut être décrit dans plusieurs documents que vous trouverez dans votre mairie ou auprès des services de l'État.

ÉVITER TOUTE IMPRUDENCE

Respectez les réglementations et les recommandations en lien avec :
- la circulation et les accès en forêt,
- le jet de mégots,
- les déchets en forêt,
- le brûlage des végétaux et l'emploi du feu ...

LE DÉBROUSSAILLEMENT UNE OBLIGATION LÉGALE

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies ou limiter leur propagation et leur intensité.

Le non respect de la réglementation vous expose à des sanctions et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour la mise en danger de la vie d'autrui.

Vous pouvez vous renseigner sur les obligations légales de débroussaillage applicables à votre département auprès de votre mairie.

Réalisation : Association des Communes et collectivités forestières du Gard. D'après un document réalisé dans le cadre du projet "INFRECOM" cofinancé par le DG-ÉCHO de l'Union Européenne.



**CANICULE,
FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES**

ÉTAT CIVIL & NUMÉROS UTILES

NAISSANCE

Adam BARBOTIN le 30/01/2021.

DÉCÈS

Renée ENJOLRAS née PIEMOUGUET le 16/01/2021.
Charles FOURMENT le 28/01/2021
Christophe ENJOLRAS le 18/05/2021.



MAIRIE

Jours et Heures d'ouverture :

Lundi & Vendredi de 9h à 11h30,
Mardi & Jeudi de 14h à 16h,
Mercredi de 9h à 11h30 et de 16h
à 19h.

Nous contacter :

Tél. : 04 66 80 01 57
contact@mairie-souvignargues.fr

Suivre notre actualité :

www.mairie-souvignargues.fr
applications Info Flash &
Comm'une actu :



Bulletin municipal :

Les personnes désireuses de
recevoir les futurs bulletins de la
commune uniquement en version
numérique peuvent en faire la
demande par email :

bulletin@mairie-souvignargues.fr

Recensement militaire :

Dans les trois mois qui suivent le
16^{ème} anniversaire, le recensement
est obligatoire pour tout citoyen.
Veuillez-vous présenter en Mairie,
muni de votre livret de famille.

ORANGE

(TÉLÉPHONIE-
INTERNET) :

Demandes commerciales :
1014

Dysfonctionnement internet :
3900

Dysfonctionnement ligne
téléphonique :
1013

Assistance technique mobile :
3970

SAUR

(ASSAINISSEMENT
COLLECTIF - EAU
POTABLE) :

Dépannage client :
04 30 62 10 00

Dépannage 24/24 :
04 30 62 10 08

ENEDIS

(ÉLECTRICITÉ) :

Accueil raccordement :
0810 058 714

Demandes liées à votre contrat :
0810 112 212

Centre appel dépannage :
0810 333 030

MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE :

Contactez Carole CALISTRI :
06 83 12 69 08



CORRESPONDANTE MIDI LIBRE :

Cécilia Chaput
Tél. : 06 58 01 59 24

✉ chaputcecilia@yahoo.fr

ENTREPRISES & SERVICES

ENTREPRISES ET INDÉPENDANTS

Cave Coopérative

Tél. : 04 66 80 01 44
cave.souvignargues@gmail.com

Société Vernazobres

Tél. : 04 66 80 01 42
www.vernazobres.fr

Garage Design Auto Moto

Tél. : 04 66 77 74 51
www.facebook.com/designautomoto30

Restaurant l'Instant

Tél. : 04 66 73 71 64

Camping Le Pré Saint André

Tél. : 04 66 80 95 85
www.lepresaintandre.com/

La Mouette et le Coquelicot Traiteur et Portage de repas à domicile

Tél. : 06 17 02 61 71

Stéphane Laval Plaquiste Peintre

Tél. : 06 68 27 52 91
www.facebook.com/Stephane-Plaquiste-
Peintre

Xavier Vautrain - Architecte

Tél. : 04 66 80 13 88
vx.archi@orange.fr

Boulangerie La Provençale

Tél. : 04 66 80 99 85

Façon Marijo Couturière Travail à façon

Tél. : 06 09 06 36 22

Pépinière Quissac Fabien

Tél. : 06 28 19 14 55

La Fée Clara

Ménage, repassage, courses
Tél. : 06 45 79 52 19

Olivier Berthelot - réalisateur vidéo

Tél. : 07 69 17 37 05

M-Créatiz' - Graphiste (création d'identité visuelle et de supports de communication)

Tél. : 06 63 78 36 52
www.facebook.com/mcreatiz

Union Corps Esprit - Christophe Salhab Magnétiseur

Tél. : 07 81 53 79 92
Chrisunioncorpsesprit@gmail.com

Rapsody by C.

Création d'accessoires textiles
Tél. : 06 20 35 20 79
www.facebook.com/rapsodybyC

Naïs Pommier - Secrétariat

Tél. : 06 17 31 54 70
naispommier@yahoo.fr

Caroline Guenard - Kinésologue

Tél. : 06 28 21 43 05
http://www.ginkgokinesio.fr/

Olivier Grau - Menuisier Ébéniste

Tél. : 06 23 63 64 07

Embellivre

Travaux de reliure, carnets personnalisés
http://www.embellivre.fr/

M. Louet Lémuel

Tapissier Garnisseur d'ameublement,
Technicien climatisation
Tél. : 06 50 74 02 24
l.louet@yahoo.fr

VIGNERONS INDÉPENDANTS

Domaine Xoan Arias - Hameau

Tél. : 06 63 94 03 73
www.domainearias.com/

Domaine Fortuné

07 72 35 93 54
www.domaine-fortune.com

Domaine Mas Lau - Laurent Bagnol

info@les-invincibles.fr

Domaine la Grange Saint-André

Olivier Pichon
Tél. : 06 30 08 03 00
pichon.olivier@gmail.com

Domaine Mont de Marie Thierry et Marie Noëlle Forestier

Tél. : 04 66 21 98 18

Domaine Vallat d'Ezort - Frédéric Martin

2225 rte d'Uzès
Tél. : 06 28 33 06 38

Domaine Scarlata Famille Scarlata

Tél. : 06 15 54 30 29
www.facebook.com/VinPaysFamilleScarlata

Domaine du Bartassou

Audrey et Anthony Vidal
Tél. : 06 21 19 39 18
www.facebook.com/Vidal2Aandco/

SERVICE MÉDICAL

Docteur Lompré - Médecin généraliste

Tél. : 04 66 77 71 10

Jérémy Arrieta - Infirmier

Tél. : 06 15 77 91 80

SERVICE ENFANCE

ASSISTANTES MATERNELLES :

Laurence Leclerc Moneger

Tél. : 06 77 79 30 18

Mathilde Sabatier

Tél. : 06 22 05 00 98

Nelly Gonnet

Tél. : 06 59 18 20 29

Delphine Georges

Tél. : 04 66 93 86 23 - 06 85 89 74 04

Sandrine Louet

Tél. : 06 84 41 64 58

CRÈCHE :

Les Chérubins en Culottes Courtes

Tél. : 06 29 87 53 96

Directrice de la publication : Catherine Lecerf.

Comité de rédaction : Catherine Lecerf, Jérôme Leconte, Dany Dumas,
Cédric Vernazobres, Florence Arnaud, Dominique Chiamonti, Sophie
Leconte, Françoise Canac.

Conception graphique et mise en page : M-CRÉATIZ'.

Impression : Imprimerie Rimbaud - Tirage en 450 exemplaires.

Crédits photos : Mairie de Souvignargues, Associations, @Fati Photo,
Pixabay, © Enedis / Raphael Firon, Laurent Mayeux, Paul Robin.

Vous êtes un professionnel et vous
souhaitez être référencé dans le bulletin ?
Contactez-nous à l'adresse suivante :
bulletin@mairie-souvignargues.fr

MAIRIE DE SOUVIGNARGUES

8 Route d'Uzès,

30250 Souvignargues

Tél. : 04 66 80 01 57

contact@mairie-souvignargues.fr

<https://www.mairie-souvignargues.fr>

